

tuosité des planches, il ne donna pas suite à son intention. Après la mort de Théodore de Lafontaine H. ELTZ s'attaqua à la tâche avec plus ou moins de succès d'ailleurs. Nul ne songe à contester que Lafontaine eut d'insignes mérites en décrivant nos premières monnaies, mais il n'en reste pas moins vrai que ce fut seulement à partir de 1910, quand parut « l'Histoire numismatique du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs » par E. BERNAYS et J. VANNERUS, que nos spécialistes purent disposer du vrai standardwork en la matière.

D'après Neyen il revient au gouverneur de Lafontaine le mérite d'avoir rendu possible la fondation de la *Société Nationale pour la recherche et la conservation des monuments historiques du pays de Luxembourg*.

Auguste NEYEN, WURTH-PAQUET, Joseph PAQUET et l'abbé M. MANTERNACH élaborèrent un premier projet de statuts qui « revu et simplifié » par Lafontaine fut soumis le 14. 3. 1844 à la première assemblée présidée par le gouverneur.

Après 18 mois de travaux auxquels Lafontaine ne manqua pas une seule fois\*), on demanda au roi une Constitution légale. Le 2. 9. 1845 Guillaume prend le titre de protecteur et le 23 octobre suivant, le gouverneur procède à l'installation officielle de la Société décrétée « personne civile pour tous les temps à venir ».

Si Lafontaine déclina la présidence qui lui avait été offerte à l'unanimité des voix, c'est qu'il se voyait en tant que simple membre plus libre de « départir à l'association les faveurs gouvernementales dont elle pourrait avoir besoin ».

Les publications annuelles de la Société dénommée tout court Société archéologique, et qui devint à partir du 24. 10. 1868 la Section historique de l'Institut grand-ducal, contiennent les travaux suivants signés Lafontaine (66) :

Lieux-dits. — Tome VI, 1850 ;

Mélusine, légende luxembourgeoise. — Tome VI, 1850 ;

Statue antique trouvée à Lenningen. — Tome VI, 1850.

Notice sur les pommes de terre et sur l'époque de leur introduction dans le pays de Luxembourg et les Ardennes wallones. — Tome VII, 1851 ;

Chartes luxembourgeoises, avec notes explicatives. — Tome VII, 1851 ;

Liste des paroisses ayant existé dans le territoire du G.-D. actuel au 15<sup>e</sup> siècle. — Tome VII, 1851 ;

Vue sur la composition d'une histoire du culte chrétien dans le pays de Luxembourg. Notices sur l'église-mère de Mersch etc... Tome XI, 1856 ;  
Priviège de battre monnaie à la seigneurie de Fels en 1402. (Extrait des archives de la baronne de Reinach) Tome XIII, 1857 ;

---

\*) Dans la suite il suivra tout aussi régulièrement les réunions de la société et cela jusque dans les derniers temps de sa vie.